## **ORGANISATION MONDIALE**

## **DU COMMERCE**

**WT/MIN(03)/ST/17** 10 septembre 2003

Original: anglais

(03-4756)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE Cinquième session Cancún, 10 - 14 septembre 2003

## **NORVÈGE**

<u>Déclaration de S.E. M. Jan Petersen</u> <u>Ministre des affaires étrangères</u>

J'aimerais me joindre aux autres participants pour vous féliciter de votre élection en qualité de Président de la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC. Le rôle mobilisateur que vous avez joué à Doha en ce qui concerne l'Accord sur les ADPIC et la santé publique a préparé le terrain en vue d'un accord. Avec vous assumant les fonctions de Président de cette importante Conférence, je ne doute pas que nous réussirons. Vous pouvez compter sur la pleine coopération de la Norvège.

Je voudrais par ailleurs remercier très vivement le gouvernement et le peuple mexicains pour avoir accueilli la Conférence et pour la chaleureuse hospitalité qui nous est offerte dans cette magnifique station balnéaire de Cancún.

Dans un monde qui se globalise de plus en plus, la coopération transfrontières grâce à des institutions multilatérales efficaces est capitale. La croissance et le développement économiques de toutes les nations - et surtout des pays en développement - dépendent d'un système commercial multilatéral qui soit fort et équitable. Par conséquent, la cohérence dans la formulation et la coordination des politiques pour les opérations courantes entre l'OMC, les institutions de Bretton Woods et le système des Nations Unies est de la plus haute importance. Je note avec satisfaction que le Directeur général de l'OMC, le Président de la Banque mondiale, et le Directeur général du FMI sont fermement décidés à maintenir l'étroite coopération qui existe entre ces trois institutions.

L'enjeu le plus important du Programme de Doha pour le développement est l'établissement d'un ensemble de règles de l'OMC qui soient pertinentes pour tous les Membres, quel que soit leur niveau de développement. L'objectif général doit être de faire en sorte que les pays en développement soient en mesure de tirer pleinement parti d'un ensemble commun de règles commerciales applicables au niveau mondial qui offre, d'une part, une protection contre la discrimination et "la loi de la jungle" et, d'autre part, des conditions commerciales prévisibles et équitables. Nous devons faire du cycle de négociations en cours un véritable cycle du développement.

Le lancement de ce cycle n'a pas été chose facile. Après avoir échoué à Seattle, nous avons réussi à Doha. Il nous est offert à présent l'occasion unique de renforcer et d'améliorer encore le système commercial multilatéral en faisant en sorte qu'il soit à même de tenir compte des enjeux et des réalités économiques du XXI<sup>e</sup> siècle.

Nous négocions un large éventail de questions dans le cadre de l'engagement unique. À mi-parcours du cycle de négociations, et assurément à sa conclusion, l'agriculture sera au cœur de l'événement.

L'agriculture a donné lieu à un nouvel élargissement important des règles commerciales multilatérales, à la suite du Cycle d'Uruguay. De nouvelles règles et disciplines dans ce domaine soulèvent des difficultés pour la quasi-totalité des Membres. Pour certains d'entre nous, il est capital de maintenir un niveau de protection suffisant afin de pouvoir assurer la viabilité du secteur agricole. Un niveau tarifaire maximal est extrêmement difficile pour un pays comme la Norvège. Pour d'autres, la consolidation de leurs intérêts à l'exportation exige une libéralisation plus poussée.

Les décisions et les orientations politiques qui résulteront de cette Conférence ministérielle doivent refléter un équilibre des intérêts dont nous puissions tous nous satisfaire. C'est en cela que nous contribuerons à la réussite de l'étape finale des négociations.

La libéralisation du commerce a été et demeure l'objectif essentiel du système commercial multilatéral. Après huit cycles de négociations tarifaires en plus d'un demi-siècle, l'accès aux marchés pour les produits non agricoles fait encore partie des "questions non réglées". Nous avons l'espoir d'être en mesure d'avancer encore sur cette question au cours de ce cycle de négociations, en particulier dans des secteurs présentant un intérêt à l'exportation pour les pays en développement comme celui des textiles et celui des produits halieutiques.

Toutefois, nous sommes bien conscients du fait que de nombreux pays en développement n'ont pas participé à ce processus, engagé en 1948, et qu'ils peuvent avoir besoin de plus de temps pour rattraper leur retard. Nous sommes convaincus que, pour réussir à achever le Programme de Doha pour le développement, il faudra obtenir des résultats substantiels et ambitieux en matière d'accès aux marchés pour les produits non agricoles. Les éléments qui en jetteront les bases doivent faire partie d'un accord conclu ici à Cancún.

Hormis l'adoption de modalités pour les pays les moins avancés, aucune autre décision majeure n'est requise dans le secteur des services. Cela ne signifie pas que les négociations en la matière revêtent moins d'importance que celles menées sur l'agriculture et l'accès aux marchés pour les produits non agricoles. Les services contribuent pour une large part à la croissance économique, aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Des résultats valables présentant un intérêt pour tous doivent faire partie d'un ensemble final de résultats. La Norvège escompte des résultats ambitieux dans les secteurs des services maritimes, des télécommunications, des services relatifs à l'énergie et des services financiers.

Les négociations sur les règles n'appellent pas non plus de décisions immédiates. Toutefois, pour le résultat final du cycle, les disciplines doivent être renforcées et améliorées, en particulier pour ce qui est de l'antidumping. Cela est nécessaire pour empêcher que l'accès aux marchés amélioré ne soit entravé par un recours abusif aux dispositions de l'Accord antidumping. Les disciplines relatives aux subventions aux pêcheries sont elles aussi une question importante, dont la dimension environnementale est évidente.

Je me félicite qu'une solution aux questions en suspens concernant l'Accord sur les ADPIC et la santé publique ait été trouvée avant cette réunion. Cela permettra de faire en sorte que tous les Membres sans exception puissent tirer profit de la décision importante que nous avons prise à Doha. Il est à espérer que cet accord donnera le ton pour les travaux que nous accomplirons ici dans les jours à venir.

[L'assistance technique est indispensable pour de nombreux pays en développement Membres dans le cadre des négociations en cours. C'est la raison pour laquelle nous avons intensifié nos activités d'assistance technique liée au commerce ces dernières années. Nous nous félicitons des travaux importants accomplis par le Secrétariat de l'OMC et au titre du Cadre intégré. La Norvège, quant à elle, comptera encore à l'avenir parmi les principaux fournisseurs d'assistance technique liée au commerce.]

Nous nous félicitons de l'achèvement du processus d'accession du Népal et du Cambodge. Nous sommes certains que les négociations sur les demandes d'accession encore en instance – y compris celle d'un grand partenaire commercial comme la Russie – aboutiront dès que possible.

La tâche qui nous attend ces prochains jours sera de prendre les décisions qui s'imposent et de donner les orientations nécessaires pour que le Programme de Doha pour le développement puisse être achevé avec succès et dans les délais. Le cycle de négociations est capital pour l'avenir du système commercial tout entier. Notre réunion est d'une importance capitale pour l'étape finale du cycle. C'est dans cette perspective que nous devons inscrire la Conférence ministérielle de Cancún.